

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-157

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 11 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit le onze du mois de décembre à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Louin, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

#### **21 présents + 2 pouvoirs (22 votes) :**

##### **Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT (*arrivé en cours de séance*), Jean-Michel PROUST
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Bousais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER (*arrivé en cours de séance*)
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Tessonnière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

##### **Membre suppléant présent (sans voix délibérative) :**

Commune de Maisontiers : Alain GILLES

##### **2 pouvoirs :**

- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Claude SERVANT
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

**Excusé (e) s :** Jean-Pierre CESBRON, Ludovic BARREAU

##### **Jeanne BARIGAULT a été élue secrétaire de séance.**

**Date de la convocation** : mercredi 5 décembre 2018 ayant pour ordre du jour :

### TRAVAUX SALLE BORDAGE AVENANTS

- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relatif aux marchés publics
- Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- Vu les marchés relatifs aux lots n° 2, 5, 8, 9, 10, 12, 13 et 16 pour la réhabilitation de la salle Augustin BORDAGE

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de :

#### ✓ Valider les avenants sur les marchés suivants :

- Lot n° 2 : Terrassement avec l'entreprise Colas : + 1 047,20 € HT : Pose en tranchée fourreau pour alimentation électrique
- Lot n°5 : Etanchéité avec l'entreprise Messent : + 444,07 € HT : Isolation laine minérale sur relevé étanchéité
- Lot n°8 : Serrurerie / métallerie avec l'entreprise DL Atlantique : + 1 130,00 € HT : Dépose des panneaux de basket et diverses ossatures existantes
- Lot n°9 : Cloisons sèches avec l'entreprise Vergnaud : + 633,41 € HT : Modification des plafonds
- Lot n°10 : Carrelage / faïence avec l'entreprise Sarl Christian Cochard : + 1 668,24 € HT : Modification carrelages et plinthes
- Lot n°12 : Sol sportif avec l'entreprise Sportingsols : + 390,00 € HT : Tracés de volley en traits continus

- Lot n°13 : Equipements sportifs avec l'entreprise Martysport : - 1 844,85 € HT : Modification protection murale des poteaux
  - Lot n° 16 : Electricité avec l'entreprise Lumelec : - 11 555,00 € HT : Contrôle d'accès supprimé et alimentation électrique
- ✓ Autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

A Airvault, le 11 Décembre  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20181211-D2018157-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 21-12-2018

Publication le : 21-12-2018

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48